
[La gestion communautaire des forêts est non seulement possible mais essentielle](#)

La conservation des forêts du monde requiert l'adoption d'une série de mesures impliquant le changement de cap du modèle actuel de destruction. Vu que les causes directes de dégradation des forêts, ainsi que les indirectes, ont déjà été clairement identifiées, l'étape suivante implique la prise des mesures nécessaires à leur neutralisation.

Parallèlement, il est nécessaire d'adopter un nouveau modèle de gestion des forêts qui puisse assurer leur conservation. Dans ce sens, il faut signaler que dans la plupart des pays du monde, de nombreux exemples de gestion adéquate existent où l'usage durable du point de vue environnemental est assuré et où les communautés locales profitent des bénéfices. Ce type de gestion est généralement connu sous le nom de "gestion communautaire des forêts" même s'il adopte des modalités de fonctionnement différentes en fonction de la diversité socio-environnementale des endroits où il est mis en œuvre.

Il est alors évident qu'afin d'assurer la conservation des rémanents des forêts du monde entier -dont la réhabilitation de vastes zones dégradées-, il est nécessaire de travailler en deux directions: d'une part, il faut éliminer les causes directes et indirectes de la déforestation et, d'autre part, il faut restituer aux communautés habitant les forêts, la responsabilité de la gestion de celles-ci, puisqu'elles sont les premières intéressées dans la conservation de leur ressource.

En théorie donc, la solution à la crise des forêts est à portée de main. Cependant, l'expérience montre que, pour que la gestion communautaire des forêts puisse exister réellement, il est nécessaire de résoudre d'abord une série de problèmes externes ou internes aux communautés.

La solution de la plupart des problèmes externes est du ressort des gouvernements. En effet, c'est à eux de créer les conditions nécessaires à ce type de gestion, ce qui requiert un changement radical de direction par rapport à celle qu'ils ont suivi pendant de longues années à ce sujet. Cela signifie assurer la possession des forêts aux communautés. Ce changement s'avère difficile pour les gouvernements étant donné qu'il exige un transfert du pouvoir d'usage des ressources forestières et ceci concerne aussi bien les intérêts des propres organismes de l'Etat (les départements forestiers, par exemple) que les sociétés (nationales et transnationales) qui bénéficient actuellement des concessions accordées par l'Etat.

Assurer la possession communautaire de la terre est une condition nécessaire, mais en général, elle n'est pas suffisante. L'Etat doit également neutraliser une série d'obstacles qui gênent la gestion communautaire et fournir le soutien nécessaire à sa généralisation. Ces mesures concernent aussi bien la simplification des démarches administratives et la réduction des charges fiscales imposées à la recherche, que le soutien en ce qui concerne la commercialisation des produits forestiers.

De leur côté, les communautés doivent résoudre quelques questions fondamentales telles que les aspects organisationnels et administratifs en vue d'assurer une gestion démocratique, participative et transparente des ressources administrées de façon communautaire. Il sera souvent nécessaire de

recupérer le savoir-faire traditionnel -ou de le réadapter aux nouvelles réalités- ainsi que de promouvoir une participation équitable -notamment lors des prises de décisions- de l'ensemble de la communauté, ce qui exigera dans la plupart des cas de prendre en compte la question de genre et la formation à tous les niveaux.

Par ailleurs, les ONG encourageant ces processus devront limiter leur rôle à une fonction de soutien, après l'avoir clairement défini, afin de ne pas assumer un rôle de direction qui ne leur correspond pas et qui d'ailleurs ne serait que très peu utile au renforcement des communautés elles-mêmes. Elles devront reconnaître le caractère transitoire de leur aide et essayer de transmettre leurs connaissances le plus vite possible aux propres communautés afin qu'elles puissent devenir indépendantes par rapport à l'aide extérieure et assumer toutes leurs responsabilités concernant la gestion de la forêt.

Mais le point principal à signaler est probablement le fait que la gestion communautaire des forêts n'est pas un sujet technique -sans toutefois méconnaître l'importance de cet aspect- mais fondamentalement politique. Pour qu'elle puisse se concrétiser, il est donc nécessaire de s'organiser, de coordonner les efforts réalisés dans ce but, de partager les informations, de mener les gouvernements à adopter les politiques nécessaires afin que la gestion des forêts soit restituée aux communautés. La gestion communautaire des forêts est non seulement possible: elle est essentielle.